

# Appel international de douze millions de femmes aux gouvernements européens

Autor(en): **Gabrett Fawcett, Millicent / Macmillan, Chrystal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **2 (1914)**

Heft 23

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249644>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pas seulement parce qu'elle est une ruine, et par conséquent une folie; mais parce qu'elle est une cruauté, et par conséquent un crime. Que ce ne soit pas seulement notre intelligence qui nous dresse contre elle, mais la révolte de tout notre cœur.

... Sachons regarder en face la misère amenée par la guerre, non pas pour nous en plaindre comme d'un malheur, mais pour l'accuser comme une mauvaise action. Nous avons le droit, nous femmes, de dire ce que nous pensons d'elle. De tout temps, depuis les Romains, les femmes ont eu le privilège de haïr la guerre. Ne nous laissons pas dépouiller de cette haine instinctive qui est une forme intensive de l'amour humain; usons-en au contraire comme une des armes innombrables, peut-être une des plus efficaces, certainement une des plus nobles, que forgent nos temps modernes contre les vieilles institutions barbares.

BERTHA DE SUTTNER.

## Appel international de douze millions de femmes aux gouvernements européens

*Nous reproduisons ici le texte du manifeste qui, dès les premiers jours d'août, était adressé par le Comité de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes à Sir Edouard Grey et aux ambassadeurs étrangers à Londres. Nous savons que des manifestations féminines contre la guerre, ont eu lieu en Angleterre, au début d'août; mais la lenteur et la difficulté des communications postales nous ont privées de beaucoup de nouvelles internationales durant ce mois.*  
(Réd.)

Dans cette heure terrible, quand le sort de l'Europe dépend de décisions pour lesquelles les femmes ne seront pas consultées, nous ne pouvons pas, nous qui réalisons nos responsabilités de mères, rester passives et immobiles. Aussi, quoique politiquement impuissantes, nous conjurons les gouvernements de nos différents pays d'éviter ce désastre sans pareil.

Les femmes se trouvent dans la situation intolérable de voir ce qu'elles chérissent et révèrent le plus — la famille, le foyer, la race, — menacés des dangers certains et prolongés qu'elles ne peuvent ni détourner ni atténuer. Quels qu'en soient les résultats, ce conflit appauvrira l'humanité, retardera le développement de la civilisation, et portera un coup terrible à l'amélioration de la condition de ceux dont dépend le bien-être des nations.

Nous, femmes de vingt six pays, réunies dans l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes avec le but d'obtenir le droit politique de partager avec les hommes le pouvoir qui tranche du sort des nations, nous en appelons à vous, pour que vous essayez de tous les moyens possibles d'arbitrage et de conciliation avant que la moitié du monde civilisé se baigne dans le sang.

MILICENT GARRETT FAWCETT,

*Première Vice-Présidente.*

CHRYSAL MACMILLAN,

*Secrétaire.*

### A travers les Sociétés

*Nous avons demandé tout spécialement ce mois-ci un compte-rendu de leur activité à nos Sociétés féminines et féministes de la Suisse romande. Nous savions, en effet, que chacune d'entre elle avait eu à cœur de répondre à l'appel de l'Alliance: Aux Femmes suisses, et de grouper en un faisceau utile toutes les bonnes volontés qui affluaient. Les réponses que nous avons reçues prouvent combien partout les besoins et les difficultés sont les mêmes, et sont un précieux encouragement au travail d'entraide et de solidarité que nous poursuivons toutes.*  
(Réd.)

**Genève. — Union des Femmes.** — Le 5 août, une réunion de ceux de nos membres que l'on avait pu atteindre décidait, entre autres, de profiter de notre Bureau de renseignements, fonctionnant depuis bien des années, pour ouvrir un bureau d'informations et d'inscriptions, tant pour du travail volontaire que pour du travail rétribué. Les inscriptions affluèrent aussitôt des deux côtés, mais avec la différence que les offres de travail volontaire se calmèrent, la première effervescence passée, tandis que la fermeture successive d'ateliers, de fabriques (spécialement dans le domaine de l'horlogerie), d'usines, la diminution du personnel de certains magasins, amenait un flot ininter-

rompu et lamentable de femmes sans travail dans notre salle d'attente et jusque sur nos escaliers. L'Union se vit alors obligée de prendre en main, dans la mesure de ses forces, cette question, doublement compliquée à résoudre en temps de guerre, du chômage; et ses démarches auprès des administrations et des pouvoirs publics pour leur offrir de l'aide volontaire ayant été couronnées par le plus parfait insuccès, elle orienta alors toutes les bonnes volontés spontanément offertes vers le service des sans travail. C'est ainsi que furent formés un *groupe d'enquêtrices à domicile* dont le travail serré et méthodique est inappréciable pour le bureau de placement; un *groupe pour le travail de bureau* qui classe, enregistre, relève toutes les fiches d'inscriptions et tous les renseignements parvenus; un *groupe de jeunes filles* qui font le service d'ordre, les courses nécessaires, les messages téléphoniques; une *Commission spéciale* qui s'occupa, sans beaucoup de succès malheureusement, du placement à la campagne d'ouvrières sans travail; et enfin la *Commission* qui préside aux destinées de l'*Ouvroir*. Celui-ci, décidé en principe le 10 août, put déjà fonctionner le 19 dans un joli et commode local, obligeamment mis à notre disposition par une grande maison de blanc. Il emploie 20 femmes par équipe de 15 jours, qui travaillent tous les matins de 9 h. à midi, soit pour la Croix-Rouge, soit pour des commandes payées. L'utilisation d'un fonds spécial, dit « Fonds de l'Ouvrière », des dons, des conventions officielles (dont une de 500 fr. de la Ville de Genève) le concours de nombreuses bonnes volontés, nous permettent de rétribuer nos ouvrières au tarif raisonnable, dans les circonstances actuelles, de 25 c. l'heure, de faire les achats d'étoffes nécessaires et d'envisager avec une certaine sécurité les perspectives d'avenir. En outre, chacune de nos ouvrières reçoit à midi, comme complément de son salaire, un litre de soupe, généreusement offert par un de nos membres.  
E. Gd.

*Section genevoise de la Société d'utilité publique des Femmes suisses.* — Les membres du Comité se sont réunis le vendredi 14 afin de délibérer sur ce qu'il y aurait de plus pressé à faire pour aider à sa patrie dans ces temps difficiles où tous nos hommes valides sont sous les drapeaux.

D'après une circulaire envoyée à toutes les présidentes de sections, la tâche la plus pressante est d'aider à la Croix-Rouge. Ne voulant pas organiser de sociétés de couture, nous travaillerons avec celles déjà existantes, et notre comité a voté la motion suivante: 20 fr. à l'ouvroir ouvert sous les auspices de l'Union des femmes. Cette somme sera destinée à confectionner des objets qui seront envoyés au Comité central de la Croix-Rouge. Ainsi nous aidons à nos sœurs momentanément sans travail.

Il fut aussi décidé de faire une propagande active en faveur des auto-cuisiers, de concert avec la Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme. Deux séances ont déjà eu lieu avec plein succès, l'une le 10 août, à Chêne, l'autre le 17, aux Eaux-Vives. Trois de nos membres ont élaboré un projet de publication de recettes culinaires destinées spécialement à l'auto-cuisier, feuilles volantes pouvant se vendre à bas prix.

En ces temps où l'argent se fait rare, il nous semble que l'économie domestique et la science du ménage demandent à être prises au sérieux, et nous espérons que cela aidera à la création de cours de cuisine simple à l'usage de la classe qui travaille.

C. L.

*Section genevoise de la Croix-Rouge suisse.* — Cette section se compose des deux Sociétés de Dames et de Messieurs de la Croix-Rouge genevoise qui, en mai 1914, ont complètement fusionné. Elle est maintenant régie par un comité mixte de seize personnes présidé par M<sup>lle</sup> Alice Favre.

L'activité de ce comité depuis le 3 août, jour de la mobilisation, a consisté en trois réunions d'ouvrage par semaine, maintenant deux, dans son local, 18, rue de Candolle, de 100 à 120 travailleuses chacune pour la confection de matériel pour soldats blessés, convalescents et bien portants. Aidé de dames obligeantes, entre temps, il prépare et coupe les étoffes. Il prête des modèles aux nombreuses réunions privées qui travaillent pour lui dans le canton. Son trésorier a organisé avec les Samaritains la souscription de la Croix-Rouge suisse de Genève. Il a reçu 200 membres nouveaux des deux sexes, féminin surtout, ce qui porte son chiffre à 1392. Il reçoit à son local, qui est en même temps son home d'infirmières diplômées, les dons en argent, en literie, en linge, en vêtements pour soldats. Il a organisé, avec service des Samaritains, dans un local obligeamment prêté, la réception des dons en nature autres que ceux mentionnés. Il a enre-